



S'associer à des réseaux, associations de femmes qui mettent en place des actions afin de faire découvrir les métiers du Transport et de la logistique.

L'idée est de relayer la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'entreprise auprès d'organisations notoirement actives sur cette thématique.

Se rapprocher des acteurs spécialisés

De quoi parle-t-on ?

Divers organismes, associations (DRDFE, ARACT, ANACT...) réalisent des événements sur la thématique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (conférences, forum emploi...). En tant qu'entreprise porteuse d'une culture de la mixité, vous pouvez participer à de tels événements.

Il n'y a pas de contraintes, votre engagement peut être divers et volontaire, il dépend donc de votre envie et de vos disponibilités qui peut varier selon les périodes de l'année.

Pourquoi agir ?

Aborder la mixité en entreprise par le biais d'actions et d'associations, organismes en faveur de la mixité vous permet de faire connaître votre culture d'entreprise, susciter des vocations et encourager vos collaboratrices à faire des interventions, ou participer à des actions en faveur de la mixité.

Comment faire ?

Des partenariats peuvent être initiés avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) ou l'Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).

> DRDFE: https://lannuaire.service-public.fr/navigation/dr_femmes

> ANACT-ARACT : www.anact.fr

Vous pouvez aussi impliquer les associations ou fondations diverses d'aide à l'emploi ou à la mixité professionnelle (Pôle emploi, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF, Fondation Agir Contre l'Exclusion - FACE, Missions Locales, Agence pour l'Emploi des Cadres - APEC...).

Les collectivités territoriales peuvent, enfin, être des interlocuteurs pertinents (conseil régional, conseil départemental, communautés de communes, mairies...).

Votre implication au sein de ces organismes, associations, peut être très variée : participation à des événements (tables rondes, forums, interventions en milieu scolaire), interviews, presse, réponses aux questions des jeunes femmes sur des forums, participations aux échanges sur les réseaux sociaux, ...

Bonnes pratiques

La société Mondial Relay a été accompagnée par l'Association CORIF (conseil ingénierie formation pour l'égalité Femmes-Hommes).

Suite à un premier diagnostic : elle a changé la terminologie de certains de ses postes, a organisé des formations portant sur l'égalité professionnelle, a organisé des « vis ma vie » en interne de l'entreprise pour lutter contre l'autocensure lors des ouvertures de postes à l'interne.

Pour en savoir plus

www.corif.fr/accompagnement-entreprises/

www.youtube.com/watch?v=hOyDBm84_Ok&feature=youtu.be

> L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

« L'entreprise s'engage à relayer sa politique en faveur de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes auprès des organisations protagonistes du sujet (DRDFE, associations, fondations, collectivités territoriales...). Elle s'engage également à être présente aux événements publics proposés par ces organisations sur cette thématique. »

A propos d'un réseau...

Zoom sur OTREMENT FEMININ

L'idée de ce réseau est de **permettre aux femmes qui travaillent dans le secteur de faire part de leurs expériences et de mettre en avant la place des femmes dans le transport.**

Actuellement aux prémices du projet, le réseau est composé de 11 femmes.

Les premières étapes ont consisté à solliciter des femmes à la tête d'entreprise de déménagement mais aussi de transport léger, du transport de marchandises, ou encore du transport express.

Avec la constitution du réseau, ces femmes doivent dans un premier temps apprendre à faire connaissances en témoignant entre elles de leurs expériences :

« *Nous devons déjà faire connaissances, apprendre à nous connaître, échanger autour de nos structures, car nous ne sommes pas toutes issues des mêmes secteurs d'activités, que cela soit professionnel ou géographique. Cela est primordial pour pouvoir faire passer un message uniforme de départ* », indique **Aurélié Alexis, cogérante avec sa sœur d'une entreprise de déménagement, Alexis déménagement, créée en 1994.**

Dans les projets du réseau il a été évoqué de travailler, éventuellement, avec des établissements scolaires pour parler en tant que femmes des métiers, mais aussi sur des salons. **L'idée est de permettre aux femmes de partager leurs expériences et de mettre en avant les métiers du secteur en tant que femmes.**

Aurélié Alexis rapporte que pour elle ce réseau est l'occasion de « *faire connaissance avec des collègues femmes et de mieux communiquer* ».

Bien que le réseau mette en avant les femmes dans le secteur, il reste ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes : Otrement féminin n'est pas réservé qu'aux femmes dirigeantes mais aussi aux femmes travaillant dans le secteur, tout comme aux hommes qui souhaitent que les préjugés et les stéréotypes existants évoluent.

« **C'est avant tout une aventure humaine !** ».

Envisager des visites de groupes de femmes dans votre établissement pour inviter ce public à découvrir les métiers prétendument masculins de l'entreprise, et réciproquement.

De quoi parle-t-on ?

En vous rapprochant d'associations ou fondations diverses d'aide à la mixité professionnelle (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF, Fondation Agir Contre l'Exclusion - FACE...), aux structures d'aide au retour à l'emploi (Pôle emploi, Missions locales...) et aux collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental, mairies...), vous pouvez proposer des visites de groupes de femmes ou d'hommes dans votre entreprise.

Pourquoi agir ?

Ces visites permettent :

Pour l'entreprise :

- De se faire connaître, faire connaître ses métiers et valoriser le secteur
- Mettre l'égalité au cœur de la culture d'entreprise.

Pour les groupes de femmes ou d'hommes :

- Découvrir des métiers ou un secteur d'activité et susciter des vocations
- Permettre aux groupes minoritaires dans le métier de rompre les stéréotypes et de faciliter l'accès aux emplois dits « masculins » et réciproquement.

Comment faire ?

Des partenariats avec des associations ou fondations diverses d'aide à la mixité professionnelle, aux structures d'aides au retour à l'emploi et aux collectivités territoriales peuvent être réalisés.

En prenant contact avec ces structures, communiquez sur votre action pour recevoir des groupes au sein de votre entreprise. Ces groupes de personnes doivent être à minima intéressés par le secteur professionnel du Transport et de la Logistique.

Votre communication peut également s'étendre via le site de votre entreprise, les réseaux sociaux, les sites des partenaires...

Avant la visite

Toutes les visites doivent être préparées, définissez en interne, avec les salarié.e.s volontaires un interlocuteur référent.

Définissez ensuite avec ce référent un planning et un circuit de visite avec la participation de divers salarié.e.s volontaires.

Pendant la visite

- Accueillir les visiteurs
- Présenter vos collaborateurs et collaboratrices,
- Rendez les personnes actives dans leurs visites
- Guider les visiteurs

Après la visite

- Préparer les prochaines visites
- Faites un retour d'expérience avec l'organisme partenaires, vos salarié.e.s...
- Communiquer pour valoriser la démarche (site internet de l'entreprise, réseaux sociaux)

> POINTS DE VIGILANCE

- > S'assurer du bon déroulement de la visite (accueil, programme suivi)
- > S'assurer de la bonne disponibilité des équipes et des moyens
- > S'assurer des mesures de sécurité
- > Mettre à jour les canaux d'informations (site, réseaux sociaux)
- > Savoir s'adapter aux différents publics

> L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

« L'entreprise s'engage à recevoir des groupes de candidat.e.s pour faire découvrir ses métiers majoritairement exercés par des hommes ou réciproquement. Ces visites valoriseront sa politique de mixité des métiers. »